

1.6 Risques naturels

De multiples **aléas** naturels exposent la France à des événements potentiellement dangereux ou dommageables pour les populations et les activités économiques : inondations, submersions marines, tempêtes et cyclones, érosion côtière, séismes, mouvements de terrain, feux de forêt et éruptions volcaniques.

Le sentiment d'**exposition** aux **risques** naturels est plus marqué dans les départements d'outre-mer et, plus généralement, dans les territoires ayant déjà été confrontés à des catastrophes. En 2013, dans les communes métropolitaines où existe un risque d'inondation, 72 % de la population n'a pas conscience d'être exposée à un tel risque.

Entre 1994 et 2014, trois **événements naturels très graves** se sont produits en moyenne chaque année, contre un seulement entre 1950 et 1994. Depuis 1950, 113 événements de ce type ont été recensés, dont les deux tiers correspondent à des inondations.

Entre 1982 et 2014, quatre cinquièmes des communes françaises ont été reconnues en état de catastrophe naturelle au moins une fois, représentant un cumul de 107 700 reconnaissances de communes en état de catastrophe naturelle. Entre 1990 et 2013, la prise en charge des différents périls couverts par le régime d'indemnisation de ces catastrophes ont coûté 23 milliards d'euros, soit en moyenne 965 millions d'euros par an. Les inondations (56 %) et la sécheresse (38 %) en représentent plus des neuf dixièmes.

Si une commune sur deux se situe partiellement ou totalement en zone inondable, le risque d'inondation causant dégâts et victimes s'accroît avec l'urbanisation dans ces zones. En 2009, le risque d'inondation par cours d'eau concerne 6,8 millions de personnes et 3,7 millions de logements, soit respectivement 11 % de la population et des logements. Les inondations de la zone côtière dans des conditions météorologiques et marégraphiques sévères se produisent dans les zones basses. Celles-ci couvrent une superficie de 7 000 km², dont plus de la moitié

sur la façade atlantique. 850 000 personnes et 570 000 logements sont exposés aux submersions marines dans l'ensemble de ces zones.

Le risque de mouvement de terrain concerne plus de 14 800 communes. Les effondrements et les glissements de terrain représentent les deux tiers des mouvements de terrain recensés entre 1900 et 2011, hors **retrait-gonflement des argiles**. Près de 63 % des sols métropolitains montrent des prédispositions au retrait-gonflement des argiles. 4,3 millions de maisons individuelles sont bâties dans les zones d'aléa fort ou moyen, soit près du quart de l'habitat individuel ; ces constructions sont particulièrement vulnérables à cet aléa en raison de leurs fondations superficielles.

13 % de la population antillaise est exposée aux tsunamis, soit 70 000 personnes vivant à moins de 500 mètres de la mer dans les secteurs les plus exposés en Guadeloupe et 30 000 en Martinique. En outre, l'ensemble de la population antillaise, soit 800 000 personnes, réside dans les seuls territoires français en aléa sismique fort.

Des plans nationaux définissent le cadre d'action, l'orientation et la coordination des politiques de prévention des risques naturels pour réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. À l'échelle territoriale, 16 000 plans de prévention des risques naturels approuvés entre 1995 et 2015 précisent les zones réglementées et les prescriptions associées.

À l'échelle européenne, près de 1 200 catastrophes naturelles (plus de 9 morts, plus de 99 personnes touchées, déclaration d'état d'urgence ou appel à l'aide international) ont été recensées entre 1900 et 2015. Les inondations et les cyclones et tempêtes représentent chacun un tiers de ces événements. Les tempêtes concernent principalement les pays à large façade maritime, dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni (ensemble 40 %). Les feux de forêts et les séismes touchent le sud de l'Europe. Les trois quarts des séismes se concentrent en Italie, en Grèce et en Roumanie en raison de la convergence des plaques tectoniques africaine et eurasiatique. ■

Définitions

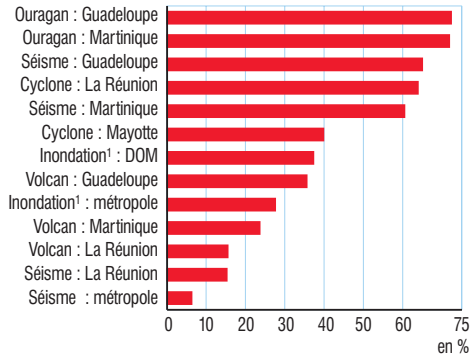
Aléa, exposition, risques, événement naturel très grave, retrait-gonflement des argiles : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les Français face aux risques environnementaux », *Études & documents* n° 128, juillet 2015.
- « L'exposition aux risques et nuisances » in *L'environnement en France : édition 2014*, coll. « RéférenceS ».

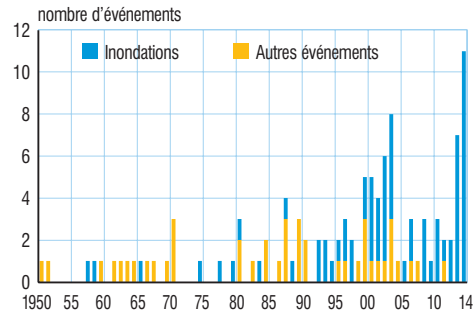
Risques naturels 1.6

1. Sentiment d'être exposé de manière importante à un risque naturel en 2013



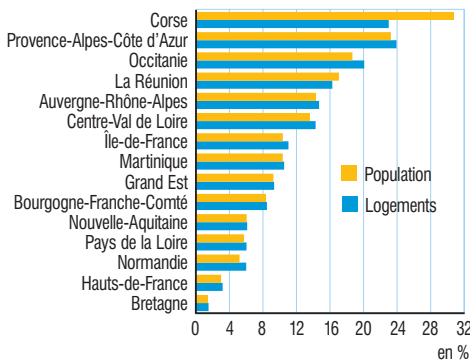
1. Seules sont prises en compte les communes exposées à ce type de risque en métropole et dans les départements d'outre-mer.
 Champ : France.
 Source : MTES-CGDD-SDES, enquête sur le Sentiment d'exposition aux risques 2013.

2. Évolution du nombre d'événements naturels très graves survenus en France de 1950 à 2014



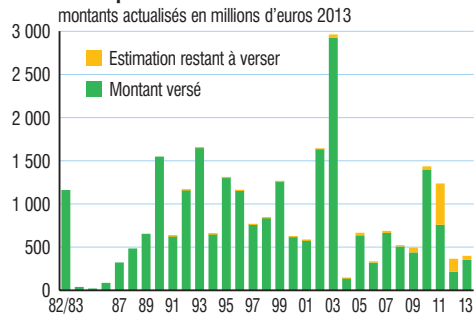
Champ : France.
 Note : événements ayant provoqué plus de 10 morts ou plus de 30 millions d'euros courants de dommages matériels.
 Source : Meem/DGPR, 2015.

3. Part de la population communale et des logements en zone inondable en 2009



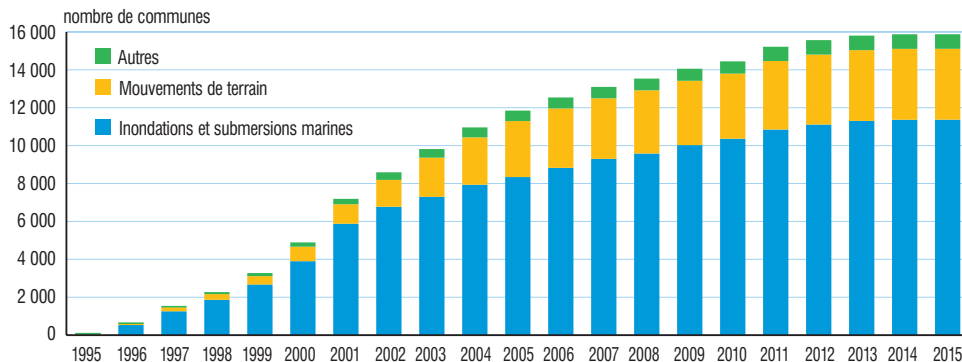
Champ : France hors Guadeloupe, Guyane et Mayotte.
 Sources : Medde, Cartorisque, 2013 – Dreal et DDT(M), zone inondable, 2013 ; Insee, RFL 2009 et RP 2009 ; ©IGN, BD Cartho®, 2008, calculs SDES.

4. Évolution du montant des indemnités versées par les assurances au titre des catastrophes naturelles de 1982 à 2013



Champ : France.
 Source : Caisse centrale de réassurance.

5. Évolution du nombre de communes couvertes par un plan de prévention des risques naturels de 1995 à 2015



Champ : France.
 Note : plans de prévention des risques naturels (institués en 1995) approuvés ou appliqués par anticipation.
 Source : Meem/DGPR, base de données GASPARD, 2015 ; calculs SDES.